



Guide des modèles de poubelles publiques

Septembre 2022

Ensemble pour une Wallonie Plus Propre

Be
WaPP

Table des matières

1. Contexte.....	3
2. Comment utiliser ce guide ?.....	6
3. Recommandations	8
4. Poubelles publiques classiques (simples).....	11
4.1 Poubelles publiques simpleS avec petite ouverture	12
4.1.1 Poubelles publiques avec couvercle	12
4.1.2 Poubelles publiques sans couvercle.....	15
4.2 Poubelles publiques simples avec grande ouverture	21
4.2.1 Poubelles publiques avec couvercle	21
4.2.2 Poubelles publiques sans couvercle.....	32
5. Ilots de tri / poubelles publiques multi-flux	38
5.1.1 Poubelles multi-flux avec couvercle.....	39
5.1.2 Poubelles multi-flux sans couvercle	42
5.1.3 Poubelles multi-flux dos à dos	45
6. Autres types de poubelles.....	48
6.1 Poubelles publiques semi-enterrées	49
6.2 Poubelles publiques intelligentes	51
6.3 Poubelles publiques ludiques.....	53
7. Annexes.....	54
7.1 Exemple de cahier des charges pour l’achat de poubelles publiques (source : tibi)	55
7.1.1 Exemple de cahier des charges.....	55
7.1.2 Exemple de formulaire d’offre à compléter.....	63
7.1.3 Exemple de fichier Excel.....	64
7.2 Liste des fournisseurs de poubelles publiques	66

1. Contexte

Placer une bonne poubelle au bon endroit est primordial pour une commune. Non seulement, cela permet de diminuer la quantité de déchets sauvages mais aussi d'éviter que des poubelles ne soient « utilisées à mauvais escient ».

Il faut être conscient qu'une poubelle mal placée, isolée (pas de contrôle social à proximité), avec une capacité trop faible, une ouverture trop grande ou qui ne serait pas régulièrement vidangée, peut attirer des dépôts clandestins. Il convient dès lors de choisir soigneusement l'infrastructure adéquate, tenant compte des contraintes opérationnelles et des besoins des usagers.

Les poubelles publiques peuvent être classées en différentes catégories. Celles que l'on rencontre le plus souvent sont les poubelles publiques dites simples. Une poubelle simple est une poubelle composée d'un récipient unique dans lequel l'utilisateur jette les déchets générés dans l'espace public, quelle qu'en soit la nature.

À côté des poubelles simples, les communes peuvent aussi installer des 'ilots de tri'. Il peut se présenter de deux manières différentes ;

- deux poubelles simples, ou plus, placées l'une à côté de l'autre (par exemple, une poubelle pour le PMC et la seconde pour les autres déchets) ;
- une poubelle munie d'au minimum deux entrées (on parle dans ce cas de poubelle « bi-flux »). Il existe également des poubelles multi-flux (plus de deux flux).

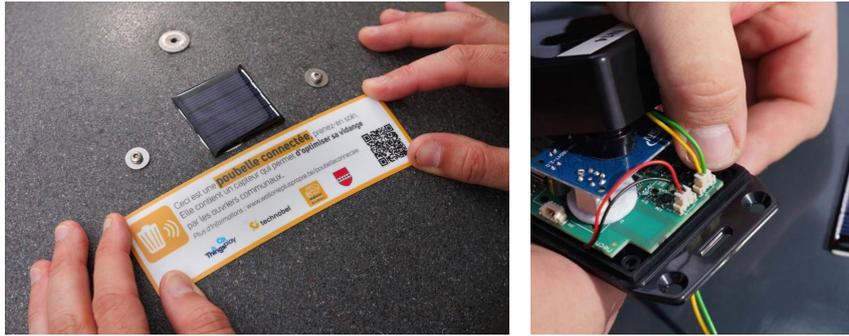
L'un des déchets les plus problématiques dans certains lieux-cibles sont les mégots. Différentes études ont démontré qu'ils représentaient près de 80% des déchets trouvés au sol.

Lors du choix du modèle de poubelle, la commune peut décider d'y intégrer un cendrier ou un éteignoir à cigarettes, des équipements indispensables pour inciter les fumeurs à y déposer leurs mégots au lieu de les jeter par terre. Il serait même judicieux pour chaque commune d'installer ce type d'équipement sur l'ensemble de ses poubelles publiques.

Une commune peut également choisir d'utiliser du matériel « technologique » ou « intelligent », tel que des poubelles connectées par exemple, afin de solutionner certaines difficultés. Elle pourra ainsi connaître à tout moment le taux de remplissage de ses poubelles, ainsi que d'autres indicateurs pertinents. Le recours à ce dispositif permet à la commune d'adapter sa fréquence de ramassage à la réalité du terrain, d'améliorer l'organisation des tournées de vidange, de modifier le nombre et l'emplacement de certaines poubelles, voire de remplacer certaines poubelles endommagées¹.

Certains fournisseurs proposent également des poubelles solaires intelligentes connectées. Néanmoins, une commune peut aussi connecter ses propres poubelles publiques sans pour autant investir dans des poubelles « intelligentes » souvent très coûteuses, grâce à des capteurs mis à disposition par Be WaPP.

¹ Pour plus d'infos : <https://www.walloniepluspropre.be/infrastructure/poubelleconnectee/>



Capteur Be WaPP connecté à une poubelle publique

Fonctionnant à l'énergie solaire ou sur batterie, ces capteurs envoient régulièrement à la commune différentes informations via l'application PRO-preté mise à disposition gratuitement par Be WaPP. Afin de garantir un fonctionnement optimal des capteurs, certains critères doivent être pris en compte dans le choix des poubelles publiques :

- le capteur doit être placé au sommet de la poubelle juste en-dessous du « couvercle » ;
- il doit être placé idéalement au milieu et à la verticale car les ondes envoyées par l'œil du capteur doivent bien se propager sur toute la surface du fond de la poubelle ;
- il doit être placé de manière peu visible/accessible pour éviter tout risque de vandalisme par un citoyen (arrachage du boîtier, etc.) ;
- il convient d'éviter des poubelles avec sac « libre » et/ou « mal déployé » . En effet, si le sac est replié sur lui-même, les données relatives au niveau de remplissage sont faussées ;
- les poubelles en fonte ne conviennent pas car ce matériau perturbe l'envoi des données vers la plate-forme de collecte de données.

Il est important de veiller à placer les poubelles sur le chemin logique de l'utilisateur. En effet, lorsqu'il convient de jeter un déchet dans la poubelle, les passants ont deux types de trajectoires :

- **une trajectoire dite "passive"** : la poubelle se trouve sur la route de l'utilisateur et il ne doit pas en dévier pour atteindre la poubelle ; dans ce cas une poubelle, tous les 50 m, est suffisante ;
- **une trajectoire dite "active"** : l'utilisateur doit dévier de sa trajectoire pour aller à la poubelle ; dans ce cas, les poubelles doivent être placées tous les 25 m.

D'un point de vue fonctionnel, il est utile de viser à une harmonisation du parc de poubelles de manière à faciliter le travail des équipes chargées de la vidange, notamment en ce qui concerne le système d'ouverture/fermeture afin de ne pas devoir utiliser de nombreuses clés différentes.

Ci-dessous, les communes trouveront une liste non exhaustive de différents modèles de poubelles publiques existant sur le marché, ainsi que leurs fournisseurs. Il se peut que certains modèles soient également disponibles chez d'autres fournisseurs que ceux cités en-dessous de la photo ou disponibles dans d'autres capacités que celle présentée.

La liste des principaux fournisseurs de poubelles publiques est reprise en annexe.

Un exemple de cahier des charges type pour l'achat de poubelles publiques est également disponible en annexe.

2. Comment utiliser ce guide ?

Le présent guide classe les poubelles publiques selon les critères suivants : le type (classique, multi-flux, intelligente, ...), la taille de l'ouverture, la présence d'un couvercle, le matériau utilisé et la capacité.

*Avant d'acheter et d'installer une nouvelle poubelle publique, **certaines recommandations sont à prendre en considération.** Afin de faciliter la lecture de ce guide, ces recommandations ont été rassemblées dans le chapitre 3.*

*Lors de la présentation des différents modèles de poubelles, un renvoi vers les recommandations adéquates y est fait. **Il est conseillé aux communes de se référer préalablement au chapitre 3 afin de prendre connaissance des recommandations d'usage.***

*Dans ce document, certaines poubelles sont notifiées d'un *, signifiant qu'elles pourraient être compatibles avec le système des capteurs poubelles mis à disposition par Be WaPP.*

3. Recommendations

RECOMMANDATION 1 : EMBLACEMENT DE LA POUBELLE

Le choix de l'emplacement des poubelles est crucial pour améliorer leur visibilité. Elles doivent être, de préférence, **non adossées à un mur ou à un autre mobilier urbain** de manière à ce que des déchets ne soit pas glissés entre la poubelle et le mur/mobilier urbain avoisinant. Il faut également éviter autant que possible de placer une poubelle derrière un coin, réduisant de la sorte sa visibilité.

Il faut également veiller à placer les poubelles sur le **chemin logique de l'utilisateur**. En effet, lorsqu'il convient de jeter un déchet dans la poubelle, les passants ont deux types de trajectoires :

une trajectoire dite "passive" : la poubelle se trouve sur la route de l'utilisateur et il ne doit pas en dévier pour atteindre la poubelle ; dans ce cas une poubelle, tous les 50 m, est suffisante ;

une trajectoire dite "active" : l'utilisateur doit dévier de sa trajectoire pour aller à la poubelle ; dans ce cas, les poubelles doivent être placées tous les 25 m.

RECOMMANDATION 2 : FIXATION DE LA POUBELLE

Il est important que les poubelles soient fixées au sol (exception faite pour certaines poubelles destinées à une utilisation temporaire) afin de prévenir le vol ou le vandalisme et qu'elles soient anti-graffiti ou antitags, résistantes aux intempéries, au feu et aux manipulations quotidiennes parfois assez brutales, mais également facilement lavables (pas trop de coins et recoins).

RECOMMANDATION 3 : LA COULEUR DES POUBELLES

Même si le choix de la couleur des poubelles tend généralement vers une intégration paysagère maximale, en d'autres mots à leur invisibilisation pour s'intégrer au patrimoine bâti, le choix **d'un design particulier et d'une couleur vive** est fortement conseillé pour attirer davantage le regard du citoyen sans pour autant que ce soit inesthétique. Il convient toutefois de veiller à se conformer aux règlements urbanistiques en vigueur ou tenter d'en modifier certains paragraphes. La poubelle est un élément du cadre de vie qui doit être vu ! Certains modèles existent d'ailleurs en différentes couleurs.

Dans le cadre d'un îlot de tri (PMC – tout-venant), il faut respecter les codes couleurs de la signalétique des différents types de déchets. Ce code couleur peut aussi être utilisé pour la couleur des poubelles.

- PMC : RAL 5012
- Poubelle tout-venant : RAL 9006

RECOMMANDATION 4 : LES COUVERCLES

Bien qu'il soit préférable de choisir des **poubelles 'couvertes'** afin de tenir compte du climat pluvieux et éviter de la sorte l'humidité et/ou l'accumulation de pluie dans le bac à déchets, il faut privilégier des poubelles dont le couvercle ne nécessite pas de manipulation de la part des citoyens pour y jeter ses déchets. En outre, le 'toit' ne peut pas offrir de surface plane, pour éviter que des usagers n'y déposent des déchets.

RECOMMANDATION 5 : TAILLE DE L'OUVERTURE

Un débat subsiste quant à la **taille de l'ouverture des poubelles** publiques. On parle de petite ouverture ou de grande ouverture. Dans une poubelle avec petite ouverture (plus ou moins un trou de 20 cm), l'usager peut uniquement y jeter un déchet à la fois. Alors que dans une poubelle avec une grande ouverture (plus de 20cm), il est aisé pour un usager d'y glisser un sac de déchets. Une petite ouverture empêchera de ce fait l'introduction d'un sac de déchets ménagers. Revers de la médaille, cela peut inciter au dépôt de sacs au pied de la poubelle. Il s'agit donc d'envisager la situation au cas par cas.

De son côté, Be WaPP préconise des poubelles dotées d'une ouverture réduite. En cas de dépôts clandestins au pied de la poubelle, des actions de sensibilisation devront être envisagées par la commune et, le cas échéant, il pourra s'agir de supprimer la poubelle, si nécessaire.

RECOMMANDATION 6 : ÎLOT DE TRI

Il est recommandé de privilégier des îlots de tri avec **les deux poubelles l'une à côté de l'autre**, car elles proposent des solutions de tri directement visibles pour l'usager. Les poubelles « dos à dos » ou des poubelles rondes "genre Camembert", ne facilitent pas le geste de l'usager qui doit trouver par lui-même l'endroit adéquat pour jeter son déchet.

Dans tous les cas, il est primordial de jouer avec des couleurs différentes - que ce soit sur le couvercle ou sur le haut de la poubelle - afin de minimiser les risques d'erreur de tri.

4. Poubelles publiques classiques (simples)

4.1 POUBELLES PUBLIQUES SIMPLES AVEC PETITE OUVERTURE

4.1.1 Poubelles publiques avec couvercle

Veillez-vous référer aux recommandations 1, 2, 3, 4 et 5

- **POUBELLES FIXÉES AU SOL**

- Poubelles en plastique

- Petite capacité

		
Glasdon *	Glasdon *	Glasdon *
		
Glasdon *	Glasdon *	Glasdon

- Grande capacité (plus de 100L)

	
Glasdon *	Glasdon *

- Poubelles en métal (petite capacité)

		
ACE Mobilier urbain *	Manutan * Vepa Bins	SN Rossignol (+autres couleurs) *
		
ACE Mobilier urbain *	Manutan (40L ou 60L) * Vepa Bins Stima Belgium	

- Poubelles en bois (matériau principal) (petite capacité)



- **POUBELLES SUR POTEAU**

- Poubelles en plastique

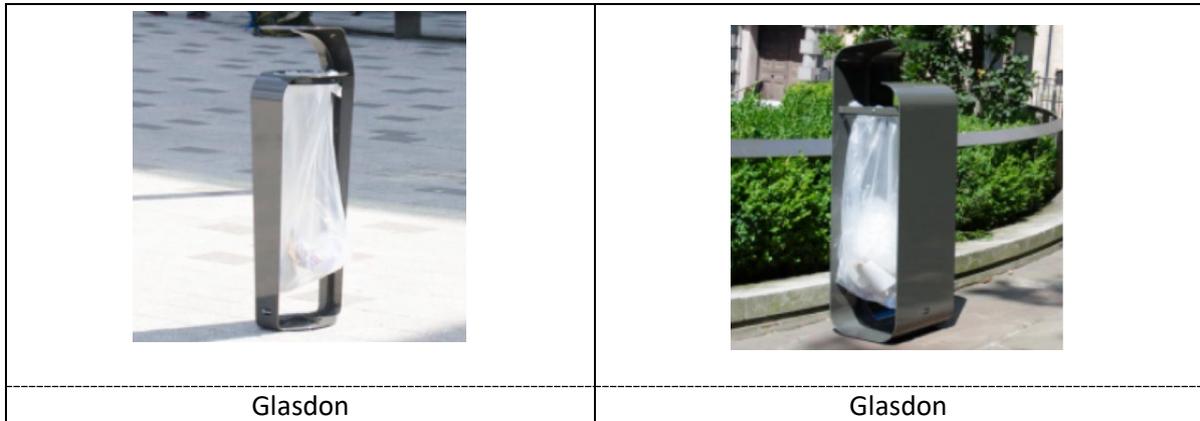


- Poubelles en métal



- **PORTE-SACS FIXÉS AU SOL**

- Porte-sacs en métal



4.1.2 Poubelles publiques sans couvercle

Veillez-vous référer aux recommandations 1, 2, 3 et 5

- **POUBELLES FIXÉES AU SOL**

- Poubelles en plastique



○ Poubelles en métal

• Petite capacité

		
<p>ACE Mobilier urbain</p>	<p>Brink Industrial BV</p>	<p>Poncelet Sineu Graff</p>
		
<p>ACE Mobilier urbain</p>	<p>Poncelet Sineu Graff</p>	<p>Every Waste (+autres couleurs)</p>
		
<p>Traflux (+ autre capacité + modèle enterré)</p>	<p>Sineu Graff</p>	<p>Sineu Graff</p>

- Grande capacité (plus de 100L)

	
<p>Edson MJP</p>	<p>Traflux (+ autre capacité + modèle enterré)</p>

- Poubelles en fonte

	
<p>ACE Mobilier urbain</p>	<p>ACE Mobilier urbain</p>

- Poubelles en bois (matériau principal)

		
<p>Manutan</p>	<p>SN Rossignol (+autres couleurs)</p>	<p>SN Rossignol (+autres couleurs)</p>

		
Poncelet	Poncelet Sineu Graff	Manutan Vepa Bins

- **POUBELLES SUR POTEAU**

- Poubelles en plastique

		
ESE (Otto)	Stima Belgium (+autres couleurs) & Salubris	Stima Belgium (+ autres couleurs) *

- Poubelles en métal

		
ACE Mobilier urbain	Brink Industrial BV	Niezen Traffic

- **PORTE-SACS FIXÉS AU SOL**

- Porte-sacs en métal



- **POUBELLES AVEC CENDRIER INTÉGRÉ**

- Poubelles en métal



- Poubelles en bois (matériau principal)



4.2 POUBELLES PUBLIQUES SIMPLES AVEC GRANDE OUVERTURE

4.2.1 Poubelles publiques avec couvercle

Veillez-vous référer aux recommandations 1, 2, 3, 4 et 5

- **POUBELLES FIXÉES AU SOL**

- Poubelles en plastique

- Petite capacité

		
Sulo * (+ autres couleurs) Poncelet	Sulo *	Salubris *
		
Natpro *	Natpro *	Natpro *

		
<p>Natpro *</p>	<p>Glasdon *</p>	<p>Poncelet *</p>
		
<p>Glasdon *</p>	<p>Manutan * Vepa Bins</p>	<p>Glasdon *</p>
		
<p>ESE (Otto)</p>	<p>Natpro *</p>	

- Grande capacité (plus de 100L)

		
Glasdon *	Glasdon *	Glasdon *
		
King Belgium *	Stima Belgium *	Glasdon (110L ou 240L)*
		
Glasdon *	Glasdon *	Glasdon *
		
Glasdon *		

○ Poubelles en métal

• Petite capacité

		
<p>ACE Mobilier urbain *</p>	<p>ACE Mobilier urbain</p>	<p>Brink Industrial BV * Velopa*</p>
		
<p>Poncelet *</p>	<p>Brink Industrial BV *</p>	<p>Brink Industrial BV *</p>
		
<p>Manutan Vepa Bins</p>	<p>Manutan</p>	<p>ACE Mobilier urbain *</p>
		
<p>Koppen *</p>	<p>Koppen *</p>	<p>Koppen *</p>

		
Poncelet Sineu Graff	Manutan (40L ou 60L) * Vepa Bins	Glasdon (60 ou 85L)*
		
Poncelet * Sineu Graff (+autres couleurs)	Velopa*	

- Grande capacité (plus que 100L)

		
Edson MJP * (+autres couleurs)	Edson MJP *	Manutan * SN Rossignol
		
Glasdon *	Velopa* (+autres couleurs)	

○ Poubelles en bois (matériau principal)

• Petite capacité

		
<p>Manutan * Vepa Bins</p>	<p>SN Rossignol (+ autres couleurs) *</p>	<p>Koppen * Natpro</p>
		
<p>Glasdon *</p>	<p>Poncelet</p>	<p>Manutan * SN Rossignol</p>
		
<p>Sineu Graff</p>	<p>Poncelet *</p>	<p>Poncelet *</p>
		
<p>Poncelet *</p>		

- Grande capacité (plus de 100L)

		
Stima Belgium *	Manutan * Salubris SN Rossignol	Natpro * SN Rossignol
		
Glasdon *	SN Rossignol * (+autres couleurs) Natpro	Velopa * (+autres couleurs)

- **POUBELLES SUR POTEAU**

- Poubelles en plastique

		
Sulo * Manutan Boma	Manutan * Sulo	Manutan * Boma Sulo

		
Glasdon	Poncelet	Glasdon *
		
Bruneau * SN Rossignol	Bruneau (+autres couleurs) * Boma - Edson MJP – Calipage - King Belgium - Niezen Traffic - Plastibac	

○ Poubelles en métal

		
ACE Mobilier urbain *	ACE Mobilier urbain *	Brink Industrial BV
		
ACE Mobilier urbain (modèle avec ou sans couvercle)		Koppen *

		
Stima Belgium	Manutan	Poncelet *

- Poubelles en bois (matériau principal)

		
Poncelet	Poncelet	Poncelet *

- PORTE-SACS FIXÉS AU SOL

- Porte-sacs en métal

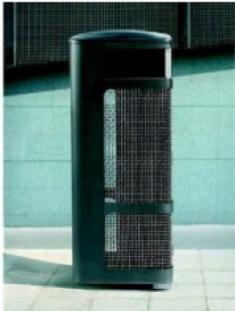

Virages Manutan SN Rossignol

- **POUBELLES AVEC CENDRIER INTÉGRÉ**

- Poubelles en plastique

		
Natpro *	Glasdon *	Glasdon *

- Poubelles en métal

		
CleanDeal *	Poncelet *	Probbax * (+autres couleurs)
		
Probbax *	Probbax *	Probbax *
		
ACE Mobilier Urbain *	Boma *	Koppen *



- Poubelles en bois (matériau principal)



4.2.2 Poubelles publiques sans couvercle

Veillez-vous référer aux recommandations 1, 2, 3 et 5

- **POUBELLES FIXÉES AU SOL**

- Poubelles en plastique

- Petite capacité

	
Manutan Every Waste (+ autres couleurs)	Every Waste (+ autres couleurs)

- Grande capacité (plus de 100L)


Stima Belgium

○ Poubelles en métal

• Petite capacité

		
<p>Brink Industrial BV</p>	<p>Manutan</p>	<p>SN Rossignol (+ autres couleurs)</p>
		
<p>Salubris</p>	<p>Virages (+ autres couleurs) SN Rossignol</p>	<p>SN Rossignol (+autres couleurs) Stima Belgium</p>
		
<p>Glasdon (+ autres couleurs) SN Rossignol – Natpro – Manutan - Stima Belgium</p>	<p>Glasdon (+ autres couleurs) SN Rossignol – Natpro – Manutan - Stima Belgium</p>	<p>Poncelet</p>
		
<p>Poncelet</p>	<p>Poncelet</p>	<p>Sulo</p>

	
Schäfer	Poncelet

- Grande capacité (plus de 100L)


Brink Industrial BV (360L)

- Poubelles en bois (matériau principal)

		
Virages	Virages	Virages
		
Natpro	Poncelet	Poncelet



Poncelet

- **POUBELLES SUR POTEAU**

- Poubelles en plastique



Glasdon (+ autres couleurs)



Glasdon



Manutan (+autres couleurs)
Poncelet
Stima Belgium
Sulo

- Poubelles en métal



Stima Belgium
Poncelet



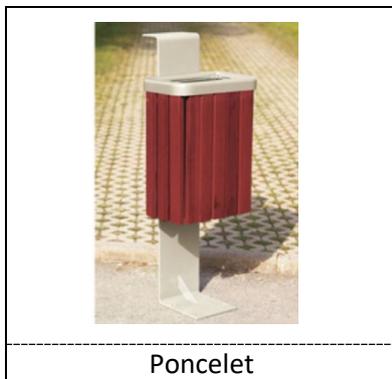
Poncelet



Bruneau (+autres couleurs)



- Poubelles en bois (matériau principal)



- **PORTE-SACS FIXÉS AU SOL**

- Porte-sacs en plastique



○ Porte-sacs en métal

		
SN Rossignol	SN Rossignol	Poncelet
		
Poncelet	Sineu Graff	Sineu Graff

● POUBELLES AVEC CENDRIER INTÉGRÉ

○ Poubelles en métal

	
Stima Belgium (+autres couleurs)	SN Rossignol

5. Ilots de tri / poubelles publiques multi-flux

5.1.1 Poubelles multi-flux avec couvercle

Veillez-vous référer aux recommandations 1, 2, 3, 4, 5 et 6

• POUBELLES MULTI-FLUX EN PLASTIQUE



Glasdon *



Glasdon *



Glasdon *



Glasdon

• POUBELLES MULTI-FLUX EN MÉTAL



Poncelet *



Salubris *

	
<p>Stima Belgium *</p>	<p>Stima Belgium</p>
	
<p>Natpro *</p>	<p>Natpro *</p>
	
<p>Natpro</p>	<p>Natpro</p>
	
<p>SN Rossignol</p>	<p>Velopa (disponible en 3flux + autres couleurs)</p>
	
<p>MR Fill</p>	<p>Poncelet</p>

• **POUBELLES MULTI-FLUX EN BOIS (MATÉRIAU PRINCIPAL)**

	
<p>Natpro *</p>	<p>Natpro * Salubris</p>
	
<p>Poncelet *</p>	<p>Poncelet *</p>
	
<p>Niezen Traffic</p>	<p>Velopa (disponible en 3flux + autres couleurs)</p>

- **POUBELLES MULTI-FLUX EN PORTE-SACS FIXÉS AU SOL**

	
Sineu Graff	Sineu Graff

5.1.2 Poubelles multi-flux sans couvercle

Veuillez-vous référer aux recommandations 1, 2, 3, 5 et 6

- **POUBELLES MULTI-FLUX EN PLASTIQUE**


Edson MJP

- **POUBELLES MULTI-FLUX EN MÉTAL**

	
Manutan	Edson MJP



Edson MJP



Poncelet



Stima Belgium



Stima Belgium



Stima Belgium



Stima Belgium



Stima Belgium



Stima Belgium (+ autres couleurs)



Natpro



Very Waste (+ autres couleurs)



Sineu Graff



Poncelet
Sineu Graff



Sineu Graff



Datismart

- **POUBELLES MULTI-FLUX EN PORTE-SACS FIXÉS AU SOL**

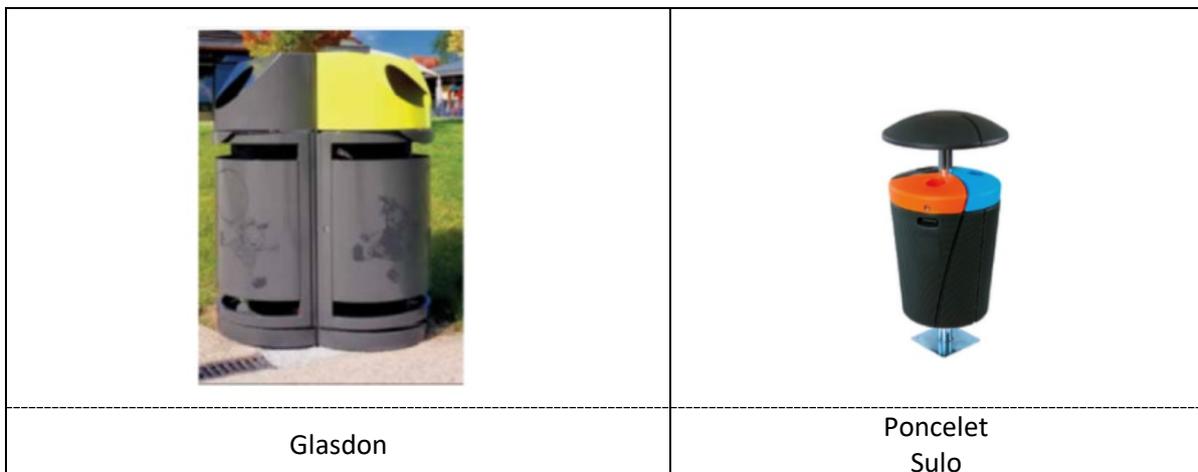


5.1.3 Poubelles multi-flux dos à dos

- **POUBELLES DOS À DOS AVEC COUVERCLE**

Veillez-vous référer aux recommandations 1, 2, 3, 4, 5 et 6

- Poubelles multi-flux en plastique



○ Poubelles multi-flux en métal

 <p>CORBEILLE EXTÉRIEUR ATHENS...</p>	 <p>CORBEILLE ARKEA 2 X 60 L...</p>	 <p>CORBEILLE EXTÉRIEUR ISLE...</p>
<p>Natpro</p>	<p>Natpro * SN Rossignol</p>	<p>Natpro</p>
 <p>95. Corbeille cendrier tri...</p>	 <p>VAR – Ensemble de tri des déchets capacité 3 x 30 l, h x Ø 950 x 420 mm, avec toit</p>	
<p>Stima Belgium (+autres couleurs)</p>	<p>Kasier * Kraft</p>	

○ Poubelles multi-flux en bois

 <p>Corbeille en bois éco duo</p>
<p>Virages</p>

- **POUBELLES DOS À DOS SANS COUVERCLE**

Veuillez-vous référer aux recommandations 1, 2, 3, 5 et 6

- Poubelles multi-flux en métal

		
<p>Natpro (disponible en 4 flux)</p>	<p>Natpro</p>	<p>Stima Belgium</p>
		
<p>Stima Belgium</p>	<p>Stima Belgium</p>	<p>Velopa</p>

- Poubelles multi-flux en porte-sacs


<p>Glasdon (disponible en 2, 3 et 4flux)</p>

6. Autres types de poubelles

6.1 POUBELLES PUBLIQUES SEMI-ENTERREES

Dans des lieux à forte fréquentation, une commune peut choisir d'installer des poubelles de capacité plus grande que celles proposées dans les formats de poubelle simples. Les poubelles semi-enterrées sont dès lors une bonne solution ; une partie de la poubelle est visible en surface tandis que l'autre partie est enterrée.

Cette solution permet à la commune de stocker une plus grande quantité de déchets et de collecter la poubelle moins souvent.

Veillez-vous référer aux recommandations 1, 2, 3, 4 et 5

• POUBELLES SEMI-ENTERREES EN MÉTAL

<p>Traflux (200L ou 300L)</p>	<p>Traflux (+50L et 100L non enterré)</p>
<p>Sineu Graff (format 750l) Compatible avec les modèles de poubelles suivants :</p>	

- **POUBELLES PUBLIQUES SEMI-ENTERRÉES EN BOIS
(MATÉRIAU PRINCIPAL)**



Traflux (200L ou 300L)



Traflux (200L ou 300L)

6.2 POUBELLES PUBLIQUES INTELLIGENTES

Une commune peut choisir d'utiliser du matériel « technologique » ou « intelligent », tel que des poubelles connectées par exemple, afin de solutionner certaines difficultés.

Certains fournisseurs proposent des poubelles solaires intelligentes connectées à une plate-forme de gestion permettant d'optimiser les tournées de collecte et de mettre fin au débordement des poubelles. Le plus souvent conçues en acier et d'une contenance pouvant aller jusqu'à 600 litres, ces poubelles sont équipées de capteurs qui surveillent le taux de remplissage et envoient directement l'information à la commune.

Ces modèles de poubelles sont proposés avec ou sans compacteur intégré. Dans le cas d'une poubelle avec compacteur les déchets sont compactés, via un système de presse, dans la poubelle, augmentant ainsi la capacité effective de la poubelle et réduisant par la même occasion la fréquence de collecte.

Comme pour les poubelles publiques simples reprises précédemment, ces poubelles intelligentes peuvent être utilisées comme poubelles tout-venant ou, en couple, comme îlot de tri (PMC et autres).

Veillez-vous référer aux recommandations 1, 2, 3, 4 et 5

• POUBELLES INTELLIGENTES AVEC COMPACTEUR



Traflux (120, 200 ou 240L)



Manutan (600L)
Bigbelly



Manutan (600L)
Bigbelly

• **POUBELLES INTELLIGENTES SANS COMPACTEUR**

	
<p>Manutan (190L) Bigbelly</p>	<p>Manutan (600L) (la poubelle à droite est avec compacteur) Bigbelly</p>
	
<p>Mr.Fill (115L)</p>	<p>Mr.Fill (120L)</p>
	
<p>Mr.Fill (120L)</p>	

6.3 POUBELLES PUBLIQUES LUDIQUES

Veillez-vous référer aux recommandations 1, 2, 3, 4 et 5

• POUBELLES PUBLIQUES LUDIQUES EN PLASTIQUE

		
Edson MJP	Glasdon	Glasdon
		
Glasdon	Stima Belgium	Stima Belgium
		
Edson MJP *		

7. Annexes

7.1 EXEMPLE DE CAHIER DES CHARGES POUR L'ACHAT DE POUBELLES PUBLIQUES (SOURCE : TIBI)

Dans les pages suivantes, la commune trouvera :

- un exemple de cahier spécial des charges pour l'achat de poubelles publiques / îlots de tri
- un exemple de formulaire d'offre à compléter et à signer par la / les personne(s) juridiquement habilitée(s) à engager la société-soumissionnaire
- un exemple de fichier Excel permettant un inventaire à compléter et à signer par la / les personne(s) juridiquement habilitée(s) à engager la société-soumissionnaire.

7.1.1 Exemple de cahier des charges

DEMANDE DE REMISE DE PRIX

- **OBJET DU MARCHÉ**

Marché public de fournitures ayant pour objet la fourniture de poubelles publiques / d'îlots de corbeilles extérieures permettant de collecter les fractions de PMC d'une part et de déchets résiduels d'autre part.

- **POUVOIR ADJUDICATEUR**

Le pouvoir adjudicateur de ce marché est

Nom de la commune
Adresse du
siège de l'administration communale

- **DURÉE DU MARCHÉ**

Le marché est conclu pour une durée de 6 mois non reconductible à partir de la date de la notification du marché au soumissionnaire retenu.

- **MODE DE PASSATION DU MARCHÉ**

Marché de faible montant – procédure négociée.

Le Pouvoir adjudicateur se réserve le droit de ne pas attribuer le présent marché sans qu'il soit redevable d'une quelconque indemnité vis-à-vis des soumissionnaires.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de ne pas négocier.

• DATE LIMITE DE DÉPÔT DES OFFRES

La date limite de dépôt des offres est **le JOUR XX/XX/XXXX A XXHXX.**

Le dossier de soumission est fourni en français et par e-mail aux adresses suivantes :

- **Personne de référence à compléter**

• DELAÏ DE VALIDITE DE L'OFFRE

Le soumissionnaire reste lié par son offre pendant un délai **de 90 jours** calendrier, à compter de la date limite de réception des offres.

• DOCUMENTS A JOINDRE À L'OFFRE

Le soumissionnaire veillera à donner les documents suivants

- Le **formulaire** d'offre (ci-annexé) dûment complété et signé par la / les personne(s) juridiquement habilitée(s) à engager la société-soumissionnaire
- L'**inventaire** à partir du fichier Excel dûment complété et signé par la / les personne(s) juridiquement habilitée(s) à engager la société-soumissionnaire.
- L'**extrait de casier judiciaire** de la société-soumissionnaire délivré par le Service Casier judiciaire central du SPF Justice².
- **Une fiche technique** détaillée de la **corbeille publique / de l'îlot de tri proposé(e).**

• CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui dépose l'offre économiquement la plus avantageuse, déterminée en se fondant sur le meilleur rapport qualité/prix.

Critère 1 – Montant total HTVA de l'inventaire estimatif : 80 points

La formule suivante sera appliquée sur le montant total annuel HTVA figurant dans l'inventaire à joindre à l'offre :

$$B = [M(+bas) / M(offre)] \times Z$$

B = le nombre de points obtenu par l'offre examinée

M(+bas) = le montant total annuel le plus bas proposé

M(offre) = le montant total de l'offre examinée

Z = le poids attribué pour ce critère.

² À titre informatif, pour les soumissionnaires belges :

https://justice.belgium.be/fr/themes_et_dossiers/services_du_spf/demander_des_documents/extrait_de_casier_judiciaire

L'offre présentant le montant total le plus bas obtient le maximum de points sur ce critère.

Critère 2 – Délai de garantie (minimum 1 an) : 10 points

Les fournitures seront garanties minimum 1 an à compter de la date de livraison des poubelles publiques. Le soumissionnaire qui propose une durée plus élevée verra son offre valorisée comme suit.

La formule suivante sera appliquée sur la durée de garantie proposée et indiquée dans l'inventaire (en mois).

$$B = [D(\text{offre}) / D(+ \text{haut})] \times Z$$

B = le nombre de points obtenu par l'offre examinée

D(+ haut) = la durée de garantie la plus longue proposée

D(offre) = la durée de garantie de l'offre examinée

Z = le poids attribué pour ce critère

L'offre présentant une durée de garantie la plus longue obtient le maximum de points sur ce critère.

La garantie doit être totale pour pouvoir être prise en compte dans le calcul de ce critère d'attribution, une garantie partielle ne pourra pas être prise en considération. A titre d'exemple, si dans une offre la garantie totale porte sur 5 ans et qu'une garantie de 10 ans est prévue uniquement au niveau de la corrosion, la durée de garantie de l'offre sera de 5 ans pour calculer ce critère d'attribution.

Critère 4– Délai de livraison (maximum 100 jours calendrier) : 10 points

Les fournitures seront livrées dans un délai maximum de 100 jours calendrier après envoi de la commande. Le soumissionnaire qui propose une durée moins élevée verra son offre valorisée comme suit.

La formule suivante sera appliquée sur le délai proposée et indiquée dans l'inventaire).

$$B = (D(+\text{faible}) / D(\text{offre})) \times Z$$

B = le nombre de points obtenu par l'offre examinée

D(+ faible) = le délai de livraison le plus court proposé

D(offre) = le délai de livraison de l'offre examinée

Z = le poids attribué pour ce critère

L'offre présentant le délai de livraison le plus court obtient le maximum de points sur ce critère.

• DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES

Le pouvoir adjudicateur décide de rendre applicable certains articles de l'A.R. du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics.

Ainsi, application sera faite des articles suivants :

- Sous-traitance : article(s) 12 à 15 ;
- Cautionnement : article(s) 25 à 33 ;
- Modifications de marché : article(s) 37 à 38/19 ;
- Moyens d'action du pouvoir adjudicateur : article(s) 44 à 51 et 123 à 124 ;
- Conditions générales de paiement : article(s) 66 à 72 et 127 ;
- Actions judiciaires : article(s) 73 ;
- Vérification de la livraison : article(s) 120.

Il y a lieu de noter que les articles de vos conditions générales qui dérogent à ces dispositions sont réputés non écrits.

Il en découle notamment ce qui suit :

Sous-traitance, main d'œuvre et remplacement

L'attention du soumissionnaire est attirée sur le fait que :

- Le pouvoir adjudicateur reste étranger quant aux choix des sous-traitants. C'est à l'adjudicataire, et sous sa seule responsabilité, de désigner ses sous-traitants. S'il souhaite faire appel à un nouveau sous-traitant en cours d'exécution du marché, il devra obtenir préalablement l'accord du pouvoir adjudicateur.
- Il est interdit
- à un sous-traitant de sous-traiter à un autre sous-traitant la totalité du marché qui lui a été confié ;
- pour un sous-traitant de conserver uniquement la coordination du marché.
- En cas de sous-traitance, en proportion de leur participation au marché, les sous-traitants doivent satisfaire aux exigences minimales de capacités techniques et professionnelles imposées dans le présent C.S.C. et ne peuvent se trouver dans l'une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016.
- L'adjudicataire doit informer ses sous-traitants, lors de la conclusion du marché avec ces derniers, des modalités en matière de paiement applicables au marché.

Cautionnement

Aucun cautionnement n'est requis vu le faible montant du marché.

Révision des prix

Aucune révision n'est prévue car, comme le prévoit la législation, aucune révision n'est obligatoire pour les marchés de fournitures.

Modalités de paiement

Le paiement est effectué dans les **30 jours** à compter de la fin de la vérification, pour autant que le pouvoir adjudicateur soit, en même temps, en possession de la facture régulièrement établie :

- en 1 exemplaire ;
- suivant les règles d'usage de la TVA :
 - application de la TVA en Belgique,
 - application des règles intracommunautaires dans l'UE hors Belgique,
 - application des règles douanières hors UE ;
- mentionnant sur la facture de livraison :
 - le service demandeur ;
 - la personne à contacter ;
 - la date ;
 - le numéro du bon de commande ;
 - la référence du cahier spécial des charges.

Ladite facture est à envoyer à l'adresse suivante :

A compléter

L'attention du soumissionnaire est attirée sur les points suivants :

- Le paiement est subordonné à l'introduction de cette facture par l'adjudicataire, dans les formes et conditions prescrites aux articles 66 et 127 de l'A.R. du 14/01/2013.
- Les factures partielles ne sont pas acceptées.
- Les paiements ont lieu par virement au numéro de compte renseigné par le soumissionnaire dans son formulaire d'offre. Si la facture mentionne un autre n° de compte autre, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de bloquer la facture.
- Les factures envoyées à une autre adresse ne seront pas prises en compte.

Éléments inclus dans le prix

Le marché est un marché à bordereau de prix dans lequel seuls les prix unitaires sont forfaitaires. Le prix à payer est obtenu en appliquant les quantités exécutées et réceptionnées aux prix unitaires.

Tous les frais généraux et financiers divers, ainsi que le bénéfice, sont répartis sur les différents postes proportionnellement à l'importance de ceux-ci. Les prix tant unitaires que globaux incluent, par ailleurs, tous les frais, mesures et charges quelconques inhérents à l'exécution du marché (sauf la TVA) et notamment

- L'ensemble des fournitures et prestations nécessaires à l'atteinte des objectifs ;

- les impositions généralement quelconques grevant les fournitures, en ce compris les taxes kilométriques,
- la garantie (min. 1 an) exigée dans le marché ;
- les frais, mesures et charges quelconques inhérents à l'exécution du marché listées à l'article 32 de l'A.R. du 18/04/2017 :
 - les emballages,
 - la documentation éventuelle relative à la fourniture;
- les autres frais supplémentaires tels que :
 - la gestion administrative et le secrétariat ;
 - les frais de marketing ;
 - les frais de déchets ;
 - les frais de mesures environnementales, tant celles propres à l'adjudicataire que celles imposées par les législations en vigueur ;

Pénalité spéciale

En cas de non-respect du délai de livraison mentionné dans l'inventaire, l'adjudicataire se verra infliger une pénalité spéciale de **50 euros par jour calendrier entamé de retard.**

• DESCRIPTION DES EXIGENCES TECHNIQUES

Exemple de descriptif pour une poubelle publique :

Le soumissionnaire remettra une proposition détaillée incluant une fiche technique, pour la fourniture de poubelles publiques d'un volume utile compris entre **XX et XX litres** chacune. Le volume utile correspond au volume effectif pouvant être utilisé pour contenir des déchets dans la corbeille.

En outre, chaque corbeille devra répondre aux exigences suivantes :

- La structure extérieure sera de couleur **gris anthracite et composée majoritairement d'acier** anticorrosion adapté à une exposition permanente aux conditions météorologiques. Un traitement ou une finition de la surface extérieure anti graffiti constituera un plus. Les différentes faces de la corbeille doivent être pleines à l'exception de l'orifice destiné à déposer les déchets.
- La finition extérieure de la poubelle devra permettre la fixation et le maintien dans le temps d'autocollant à haute résistance (ex : vinyle polymère).
- La corbeille est équipée d'un anneau ou toute autre structure permettant d'y placer un sac d'un volume de **XX l**. Les dimensions des sacs sont les suivantes : **XXX*XXX mm**.
- Les ouvertures destinées à déposer les déchets sont centrées horizontalement sur la face de la corbeille et alignées verticalement. Elles sont disposées comme suit:
 - soit sur la face supérieure de la corbeille et dans ce cas, celle-ci est munie d'un couvercle anti-pluie ;
 - soit sur la face avant de la corbeille.
- L'ouverture de la poubelle doit être carrée ou rectangulaire de min. 15*15 et maximum 15*18 cm.

- La corbeille doit pouvoir être fixé soit au sol. Le soumissionnaire précisera le type de fixation possible et les accessoires à prévoir en conséquence.
- L'ouverture de la corbeille n'est possible que par le biais d'une serrure à clé. Une quantité minimale de une clé pour chaque corbeille commandé est fournie. Les clés doivent permettre d'ouvrir toutes les corbeilles. Des clés supplémentaires doivent pouvoir être achetées séparément.
- Chaque corbeille sera par ailleurs personnalisée au travers de la couleur du flux de déchets (Résiduel : RAL 9006). Cette couleur apparaîtra de façon lisible sur la face supérieure de la corbeille et/ou sur le pourtour de l'ouverture chaque corbeille.

Exemple de descriptif pour un îlot de tri :

Chaque îlot de tri sera composé de 2 corbeilles insécables permettant de collecter d'une part la fraction PMC et d'autre part la fraction résiduelle des déchets. Les ouvertures devront être positionnées côte à côte de façon à pouvoir être visibles simultanément par l'utilisateur (pas d'ouverture dos à dos).

Le soumissionnaire remettra une proposition détaillée incluant une fiche technique, pour la fourniture d'îlots composés de 2 corbeilles d'un volume utile compris entre **XX et XX litres** chacune. Le volume utile correspond au volume effectif pouvant être utilisé pour contenir des déchets dans la corbeille.

En outre, chaque îlot devra répondre aux exigences suivantes :

- La structure extérieure sera de couleur gris anthracite et composée majoritairement d'acier anticorrosion adapté à une exposition permanente aux conditions météorologiques. Un traitement ou une finition de la surface extérieure anti graffiti constituera un plus. Les différentes faces de la corbeille doivent être pleines à l'exception de l'orifice destiné à déposer les déchets.
- La finition extérieure de l'îlot devra permettre la fixation et le maintien dans le temps d'autocollant à haute résistance (ex : vinyle polymère).
- La corbeille est équipée d'un anneau ou toute autre structure permettant d'y placer des sacs (PMC et résiduels) d'un volume de **XX l**. Les dimensions des sacs sont les suivantes : **XXX*XXX mm**.
- Les ouvertures destinées à déposer les déchets sont centrées horizontalement sur la face de la corbeille et alignées verticalement. Elles sont disposées comme suit:
 - soit sur la face supérieure de la corbeille et dans ce cas, celle-ci est munie d'un couvercle anti-pluie ;
 - soit sur la face avant de la corbeille.
- Les formes et dimensions des ouvertures sont les suivantes :
 - PMC : ouverture circulaire de 12 et 14 cm de diamètre ;
 - Résiduel : ouverture carrée ou rectangulaire de min. 15*15 et maximum 15*18 cm.
- L'îlot doit pouvoir être fixé soit au sol. Le soumissionnaire précisera le type de fixation possible et les accessoires à prévoir en conséquence.
- L'ouverture de la corbeille n'est possible que par le biais d'une serrure à clé. Une quantité minimale de une clé pour chaque îlot commandé est fournie. Les clés doivent permettre d'ouvrir tous les îlots. Des clés supplémentaires doivent pouvoir être achetées séparément.

- Chaque corbeille sera par ailleurs personnalisée au travers de la couleur du flux de déchets correspondant (PMC : RAL 5012 ; Résiduel : RAL 9006). Cette couleur apparaîtra de façon lisible sur la face supérieure de la corbeille et/ou sur le pourtour de l'ouverture chaque corbeille de l'îlot de- façon à faciliter au maximum la bonne compréhension par l'utilisateur des déchets à déposer dans l'une ou l'autre corbeille.

La commande sera livrée à l'adresse suivante :

A compléter

Les quantités indiquées dans l'inventaire sont présumées. Le soumissionnaire s'engage à assurer l'approvisionnement et la qualité des produits. Le pouvoir adjudicateur s'engage néanmoins à commander **un minimum de X poubelles publiques/ilots de tri.**

Les produits seront étiquetés de façon conforme à la dernière réglementation en vigueur sur la protection du travail.

Tout produit qui ne satisfera pas à cette prescription ou dont les étiquettes ne sont pas fixées solidement sera refusé ou retourné au fournisseur.

Voir inventaire EXCEL pour le détail.

Signature pour approbation des dispositions administratives et techniques

DATE :

7.1.2 Exemple de formulaire d'offre à compléter

FORMULAIRE D'OFFRE

CAHIER SPÉCIAL DES CHARGES

Offre pour un marché public de fournitures ayant pour objet la fourniture de corbeilles publiques.
Le soumissionnaire doit présenter son offre sur ce formulaire ou sur des modèles conformes.

IDENTITE DU SOUMISSIONNAIRE

DÉNOMINATION ET FORME JURIDIQUE
REPRÉSENTÉE PAR LE(S) SOUSSIGNÉ(S) Nom, prénom, qualité
SUIVANT PROCURATION / STATUTS DU
ADRESSE COMPLÈTE DU SIÈGE SOCIAL
IMMATRICULATION(S) O.N.S.S.
NUMÉRO D'ENTREPRISE
NUMÉRO DE TVA (SI DIFFÉRENT DU N° D'ENTREPRISE CI-DESSUS)
FAX
TÉLÉPHONE ET/OU GSM

E-MAIL
PERSONNE DE CONTACT ET COORDONNÉES

PAIEMENTS

LES PAIEMENTS SERONT VALABLEMENT OPÉRÉS PAR VIREMENT AU COMPTE N°
Dénomination exacte du compte (IBAN+ BIC)
DE L'ÉTABLISSEMENT FINANCIER SUIVANT
Dénomination exacte de l'établissement financier
OUVERT AU NOM DE

Le(S) SOUMISSIONNAIRE(S) REPRIS CI-DESSUS S'ENGAGE(NT) SOLIDAIREMENT SUR SES (LEURS) BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES À EXÉCUTER LE PRÉSENT MARCHÉ, CONFORMÉMENT AUX CLAUSES ET CONDITIONS DU C.S.C Y RELATIF, MOYENNANT LE(S) PRIX TOTA(UX)L REPRIS CI-DESSOUS EXPRIMÉ(S) JUSQU'À DEUX CHIFFRES APRÈS LA VIRGULE, LE DÉTAIL DES PRIX ÉTANT REPRIS DANS L'INVENTAIRE JOINT EN ANNEXE (FICHIER .XLSX).

Je n'oublie pas de joindre à mon offre les documents requis dans les documents du marché.

FAIT À _____, LE _____ 20____
 LE(S) SOUMISSIONNAIRE(S)
 Nom, prénom, qualité, signature

7.1.3 Exemple de fichier Excel

Fourniture de corbeilles publiques
Inventaire

MERCI DE COMPLETER LES CASES EN JAUNE

N° Poste	Description	Quantité présumée sur la durée du marché	Unité de mesure	Prix unitaire EUR HTVA	Prix total EUR HTVA
1	Corbeille publique	1	pièce		0,00 €
2	Clé supplémentaire	1	pièce		0,00 €
3	Livraison	1	pièce		0,00 €
CRITERE 1- MONTANT TOTAL HTVA ESTIME SUR LA DUREE DU MARCHE					0,00 €

CRITERE 2- DELAI DE GARANTIE (minimum 1 an à compter de la date de livraison des îlots)

CRITERE 3- DELAI DE LIVRAISON (maximum 100 jours calendrier)

Nom de la société soumissionnaire - nom du signataire - date et signature

7.2 LISTE DES FOURNISSEURS DE POUBELLES PUBLIQUES

Cette liste est fournie à titre d'information et ne peut être considérée comme une liste exhaustive des fournisseurs. Dans cet esprit, Be WaPP décline toute responsabilité quant au choix des fournisseurs pris par les opérateurs de terrain et les adjudicataires.

Nom	Ville	Tél	Email	Site internet
ACE Mobilier Urbain	Manage	071 31 05 06		www.ace-mu.com
Bigbelly	États-Unis	+1-888-820-0300	info@bigbelly.com	www.bigbelly.com
Boma	Anvers	03 231 33 89	info@boma.be	www.boma.be
Brink Industrial BV	Hoogeveen	0528 26 32 41	rmijnsbergen@brinkindustrial.com	www.lune.nl
Bruneau	Orcq/Tournai	070 22 26 26	info@jm-bruneau.be	www.jm-bruneau.be
Calipage	Belgique			www.calipage.be
CleanDeal	Deurne	03 820 86 25	dirk.biesmans@cleandeal.eu	www.cleandeal.eu
Datismart	Fontaine-l'Évêque	071 15 85 88	info@datismart.com	www.datismart.com
Detige	Jodoigne	010 86 70 79		
Edson MJP	Awans	04 250 90 10	edson@edson.be	www.edson.be
Engels	Paal - Beringen	011 81 50 50	post@engels.eu	www.engelslogistics.be
ESE (Otto)	Herentals	014 32 15 31	info-be@ese.com	www.otto-office.com
Glasdon	Bruxelles	02 502 00 00	info@glasdon-europe.com	www.glasdon.com
Global Net	Tournai	069 34 37 30	info@globalnet.be	www.globalnet.be
Kasier + Kraft	Diegem	02 720 61 97	service@kaiserkraft.be	www.kaiserkraft.be
King Belgium	Genval	02655 03 33	mail@kingbelgium.be	www.kingbelgium.be
Kliko	Anvers	03 238 50 39	info@kliko.be	www.kliko.be
Koppen	Schoten	03680 12 34	info@koppen.be	www.koppen.be
Manutan	Ternat	02 524 01 18	sales@manutan.be	www.manutan.be
Molok	Houthalen	011 51 62 70	info@traflux.be	www.molok.com/fr/
Mr.Fill	Pays-Bas	0345 52 48 81	info@mr-fill.com	www.mr-fill.com/fr/
Natpro	France	0471 10 38 47	ldevos@green-office.com	www.natpro.fr
Niezen Traffic	Brugelette	068 45 53 31	salesniezen@sireco.be	www.niezen.be

Plastibac	Kuurne	056 36 31 20	info@plastibac.eu	www.plastibac.eu
Poncelet	Flémalle	+32 4/341.21.53	info@poncelet-signalisation.be	www.poncelet-signalisation.be/
Probbax	Luxembourg	+352 661 799 497	info@probbax.com	www.probbax.com
Salubris	Aalter	050 25 04 11	info@salubris.be	www.salubris.be
Schäfer	Kontich, Zaventem, Kortrijk, Marke	054 31 31 31	info@schaefer-shop.be	www.schaefer-shop.be
Seracc	Mechelen	015 34 06 24	info@seracc.eu	www.seracc.eu
Sineu Graff	Kogenheim (France)	03 88 58 74 58	contact@sineugraff.com	www.sineugraff.com
SN Rossignol	Montsûrs (France)	0494/72 51 93	lurquin.geoffrey@proximus.be	www.rossignol.fr
Sodestrim	Bruxelles	02 649 00 45	info@sodestrim.com	www.sodestrim.com
Stima Belgium	Sint-Lambrechts-Woluwe	02 771 65 99	info@stimabelgium.be	www.stimabelgium.be
Sulo	Ittervoort, NL	+31 (0)475 56 70 00	suloinfo@sulo.com	www.sulo.be
Traflux	Houthalen	011 51 62 70	info@traflux.be	www.traflux.be
Vepa Bins	Renaix	055 38 69 90	info@vepabinsbelgium.be	www.vepabins.nl/?lang=fr
Velopa	Belgique et Luxembourg	081 614 048	info@velopa.be	www.fr.velopa.be
Virage	France	00333 44 37 11 52		www.virages.com